

IRCCADE – Tronc Commun EPTHECC 2021 / 22
 « Enseignement de la Psychopathologie et des TCC »

2 photos
 identité
 originales

DOSSIER DE CANDIDATURE
au titre de la Formation Professionnelle Continue

Conditions d'Admission : Psychiatres, Internes en Psychiatrie (à partir de la 2^{ème} année),
 Médecins Généralistes, Psychologues (ayant obtenu le Master 2), Infirmiers hospitaliers

EMPLOYEUR / TIERS : _____

Établissement : public privé

N° SIRET : _____

ADRESSE : _____

Contact formation (Nom, prénom, fonction, téléphone, courriel) : _____

Modalité de règlement : une seule facture à la fin de la formation une facture par année civile

CANDIDAT NOM : _____ **PRÉNOM** : _____

PROFESSION : _____ N° RPPS / Adeli : _____

Activité clinique : Salarié Libéral Sans emploi

Type de public pris en charge : Adulte Enfant Adolescent Personne âgée je n'exerce pas

Candidat en situation de handicap : si votre inscription nécessite des aménagements contacter
 secretariat@irccade.com

ADRESSE personnelle (courriers, convocations) : _____

ADRESSE professionnelle : _____



/ / / / / / / Courriel personnel : _____

IRCCADE – Tronc Commun EPTHECC 2021 / 22

« Enseignement de la Psychopathologie et des TCC »

DOSSIER DE CANDIDATURE

au titre de la Formation Professionnelle Continue

Conditions d'Admission : Psychiatres, Internes en Psychiatrie (à partir de la 2^{ème} année), Médecins Généralistes, Psychologues (ayant obtenu le Master 2), Infirmiers hospitaliers

DEMANDE MON INSCRIPTION POUR LA FORMATION

1^{ère} année EPTHECC Tronc Commun Formation aux TCC (144 h)... 3.000 €

2^{ème} année EPTHECC Tronc Commun Formation aux TCC (144 h)...3.000 €
(fournir l'attestation de validation de la 1^{ère} année si non IRCCADE)

Joindre au dossier de candidature : courrier de prise en charge de l'employeur ou organisme payeur, CV, lettre de motivation, 2 photos d'identité originales, photocopie des diplômes ou carte étudiant pour les internes. Tout dossier incomplet sera mis en attente.


Envoyer **en courrier simple ou suivi (pas de courrier recommandé) avant le 31 juillet à** :

IRCCADE 202, rue de Pessac 33000 Bordeaux

Après acceptation de la candidature par la Commission de l'Enseignement (réponse sous un mois) :

- **la Convention de Formation Professionnelle et les Conditions Générales de Formation et de Vente** sont envoyées pour signature à l'organisme payeur.
- **les Conditions Générales de Formation et de Vente et le Règlement Intérieur de la Formation** sont envoyés pour signature au stagiaire.

L'inscription ne sera validée et confirmée qu'à réception des documents signés **avant le 15 août**. Désistement sans frais jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation soit le 2 septembre 2021.

 Les données collectées par l'IRCCADE sont utilisées pour dossiers étudiants et attestations

Date : 2021

Signature